

## Compte-rendu du conseil d'école

Mardi 18 juin 2019

(18h-19h50)

Personnes présentes : Marine Naissant (Directrice de l'école), Stéphanie Fournier (enseignante), Valérie Le Cocquen (enseignante), Michel Darnis (maire de Monthou-sur-Bièvre), Pierre Wardega (adjoint à l'éducation), Christine Aubin (Directrice du périscolaire), Virginie Gillard (déléguée des parents d'élèves), Laure Repinçay (déléguée des parents d'élèves) et Sarah Vasseur (déléguée des parents d'élèves).

Personnes excusées : Madame l'Inspectrice Fleurette Barranco

### Ordre du jour :

1. Vote du dernier PV de conseil d'école
2. Travaux, équipements et sécurité dans l'école
3. Évènements à venir
4. Bilan du projet d'école
5. Bilan des comptes de la coopérative scolaire
6. Prévision des effectifs pour la rentrée 2018-2019 et organisation pédagogique (répartition des élèves et des enseignantes)
7. Projections pour l'année prochaine
8. Questions des parents

### Compte-rendu

#### **1. Vote du dernier PV de conseil d'école**

Aucune remarque

#### **2. Travaux, équipements et sécurité dans l'école**

Problèmes techniques :

- Fenêtres de la maternelle : impossible d'aérer la classe en présence des enfants car ils peuvent enjamber la fenêtre et se retrouver directement sur la route. En ces temps de chaleur, cela devient difficile dans la classe, la température monte. Serait-il possible d'aménager les fenêtres pour les sécuriser (avec un garde-corps par exemple) ? La mairie va prendre contact avec des professionnels.
- L'ordinateur de la classe des CP-CE1 est cassé, Mme Le Cocquen utilise son ordinateur personnel depuis quelques semaines.
- Téléphone filaire (type standard) de la classe des CP-CE1 en panne. Mme Le Cocquen a emprunté celui de la classe des CE2-CM
- Le téléphone sans fil de la classe des CE2-CM se décharge très rapidement. Dans la journée, il devient vite inutilisable, d'autant plus les jours où Mme Naissant travaille dans le bureau de la direction. Serait-il possible de changer ce téléphone et d'avoir 2 combinés (1 dans la classe et 1 dans le bureau) ?

Plan ENIR 2 : la commune a été sélectionnée par ce plan ministériel et recevra une subvention pour l'aider à investir dans du matériel informatique. Un devis a été établi à l'automne pour renouveler les ordinateurs des classes, celui de la direction, la classe mobile, les vidéoprojecteurs en élémentaire et investir dans quelques tablettes pour la classe maternelle.

Un dernier exercice PPMS Risques Majeurs a eu lieu en avril. Il s'est déroulé sans problème du côté des enfants. Quelques remarques cependant : le problème des téléphones signalé plus haut a rendu impossible la communication entre les enseignantes lors de l'exercice, les mallettes des classes ne sont pas complètes. Il manque des radios à piles, des piles, des seaux et des bouteilles d'eau.

Les délégués des parents d'élèves interrogent la mairie sur la réalisation d'exercice de sécurité sur le temps périscolaire. Il n'y en a pas eu jusqu'alors.

RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) : cette nouvelle loi française déjà en vigueur s'applique également dans les écoles. L'inspection académique assure la protection des données entrées sur les applications de l'intranet de l'Education Nationale. Cette dernière nous demande de rappeler les règles concernant le droit à l'image.

En début d'année, et pour des événements particuliers, il est demandé aux familles des autorisations de diffusion des images de leur enfant dans le cadre des activités de l'école. Il est possible pour les familles de refuser la prise de vue ou la diffusion des images de leur enfant. Ainsi, il est rappelé aux bénévoles accompagnateurs des sorties scolaires que les photographies doivent être prises avec l'appareil de l'école et non pas avec les appareils personnels des accompagnateurs. Et les images ne doivent en aucun cas être diffusées sur internet et les réseaux sociaux.

### **3. Évènements à venir**

Sortie de la classe de maternelle au château de Montbazou le 1<sup>er</sup> juillet 2019 dans le cadre du projet de l'année sur l'Histoire.

Sortie de fin d'année à Blois pour les CP-CM2 annulée faute d'intervenant.

Kermesse de l'école organisée par l'APEM le vendredi 28 juin à 18h, durant laquelle les élèves présenteront un spectacle. Mme Donnet ne sera pas présente.

Les CM2 n'iront pas visiter le collège, mais les parents peuvent s'y rendre avec les enfants jeudi 20 juin à 18h pour une réunion d'information.

### **4. Bilan du projet d'école**

Bibliothèque / lectures théâtralisées / sacs à albums :

- élèves de plus en plus demandeurs sur l'emprunt de livres
- familiarisation avec le lieu bibliothèque
- progression dans la compréhension des éléments de la narration.

Conseil d'élèves / médiateurs et règles de la cour :

- les élèves comprennent de mieux en mieux que les règles sont établies pour leur bien-être car ils en sont acteurs. Ils participent à leur établissement et leur modification de façon coopérative.
- Il s'agit maintenant de travailler sur la capacité des élèves à accepter leurs transgressions et les « sanctions ».

Ateliers de manipulation en mathématiques avec Mme Dal Santo (en mission de service civique) :

- différenciation du travail
- manipulations plus régulières permettant une meilleure acquisition des savoirs fondamentaux

Décloisonnement :

- différenciation du travail pour les élèves de CP
- renforcement du travail sur le geste graphique et la phonologie
- renforcement du lien entre les élèves de GS et de CP

Sorties de la classe de maternelle :

- découverte de nouveaux espaces : le cinéma, un lieu du patrimoine culturel (le château de Montbazon)
- compte-rendu des visites et exploitation des visites en classe qui ont servi de support pour le travail du langage (écrit, oral), le lexique, les arts visuels, la littérature, l'architecture.

Classe de découverte et fil rouge sur l'Histoire :

- meilleure appréhension de la notion du temps long.
- familiarisation avec le travail de l'historien, différencié de celui de l'archéologue
- culturel : analyses d'œuvres artistiques et architecturales au cours du temps – les placer dans le temps, repérer des similitudes, repérer et comprendre les évolutions, produire des œuvres en utilisant les références du patrimoine culturel.
- progression en termes d'autonomie et de prise d'initiatives lors de la classe de découverte.
- coupure avec la famille pendant quelques jours.
- compte-rendu de sorties scolaires par le biais d'un cahier de bord de la classe transplantée.

Remarques :

Les CM2 ont passé une évaluation de mathématiques sur un support informatique avec un conseiller pédagogique de la circonscription de Contres mandaté pour faire passer ces évaluations. Celles-ci n'évaluaient pas les élèves mais le logiciel. Nous n'aurons donc aucun retour de résultats.

CEC : le conseil école-collège a eu lieu. Mme Naissant s'y est rendu. Aucun projet n'a été mené avec le collège cette année. Des projets seront sans doute possibles l'année prochaine, ils seront établis au 1<sup>er</sup> conseil école-collège de l'année scolaire, notamment pour la visite du collège.

## **5. Bilan des comptes de la coopérative scolaire**

Les actions de vente au profit de l'école ont permis à la coopérative de financer :

- L'achat de matériel pour les projets en électricité en maternelle et en cycle 3
- L'achat de matériel pour les projets sur le vivant en maternelle et en cycle 2 (aquarium et plantations)
- L'achat de matières premières pour les diverses fabrications plastiques des élèves (fête des mères et fête des pères, Pâques, Noël, etc)
- Certains petits déjeuners en cycle 2
- Les sorties à des cycles 2 et 3 à l'archéovillage et lors de la classe transplantée à Guédelon
- Les sorties des élèves de maternelle au cinéma et au château de Montbazon

Le bilan comptable complet sera présenté au premier conseil d'école de l'année prochaine, après validation par l'OCCE cet été.

## 6. Prévision des effectifs pour la rentrée 2019-2020 et organisation pédagogique (répartition des élèves et des enseignantes)

Classes	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Fournier	1	8	6	4						17
Mme Le Cocquen					16	9				25
Mme Naissant							7	7	6	20
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>62</b>

Mme Fournier accueille un groupe de CP (8 élèves) tous les après-midis dans sa classe pour travailler des notions de graphisme et des ateliers d'expériences scientifiques.

La classe maternelle a été ouverte aux élèves de toute petite section à partir de la rentrée des vacances de février. Elle a accueilli un élève qui vient maintenant tous les matins.

### Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2019 :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Mme Fournier	4	8 + 1	6 - 1						18
Mme Le Cocquen				3 + 3	16 - 2				20
Mme Naissant						9	7	7-2	21
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>3 + 3</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>59</b>

## 7. Projections pour l'année prochaine

Les projets de l'année prochaine seront présentés au premier conseil d'école de l'année avec le projet d'école.

## 8. Questions des parents

a) *L'équipe enseignante sera-t-elle la même l'année prochaine ?*

Pour le moment la situation n'est pas fixée.

b) *Y aura-t-il un emploi civique l'année prochaine ?*

La demande de service civique s'effectue à la rentrée de septembre, ce sera sûrement le cas.

c) *Quelle sera l'équipe du périscolaire l'année prochaine ? Qu'en est-il du retour de Charline ? Lors du remplacement de l'un des membres du personnel périscolaire, serait-il possible d'en informer les parents d'élèves et de « présenter » la nouvelle personne référente aux enfants ?*

L'équipe du personnel municipal ne sera pas modifiée l'année prochaine sur les accueils périscolaires.

M. le Maire n'a aucune information sur un éventuel retour de Charline qui est pour l'instant en arrêt maladie.

Il souligne également le grand nombre d'arrêts maladies dans l'équipe municipale sur les accueils périscolaires et la difficulté pour la mairie à trouver du personnel remplaçant. Il est donc difficile d'organiser la présentation des personnels aux enfants. Cependant, il assure qu'une personne connue des enfants est toujours présente.

*d) Comme déjà évoqué, il y a encore trop d'agressivité de la part de certains élèves aussi bien en gestes qu'en paroles surtout pendant la pause du midi et à la cantine.*

*Quelles solutions comptez-vous mettre en place ?*

*Les règles communes concernant la vie de l'école ont-elles été établies entre l'équipe enseignante et le personnel périscolaire ?*

*La solution d'informer les parents des élèves concernés est-elle appliquée ? Cela fonctionne-t-il ?*

*En cas de problèmes de comportement récurrents ou graves, les parents devaient être reçus par M. le Maire pour une éventuelle sanction : cela est-il appliqué ?*

Des règles de vie et de jeux, ainsi qu'un système de médiation par les élèves ont été mises en place dans l'école conjointement avec le périscolaire. Mme Dal Santo en effectue la liaison puisqu'elle travaille à la fois sur le temps scolaire et périscolaire.

Comme évoqué dans le bilan du projet d'école, cela permet de réguler la vie dans la cour de récréation. Les situations d'agressivité et le vocabulaire déplacé sont toujours repris même si les récits rapportés par les enfants à la maison peuvent laisser penser le contraire. En effet, bien souvent, le travail avec les élèves qui ont transgressé les règles n'est pas rendu public mais les parents sont avertis et l'équipe met en place certains dispositifs.

Les nouveaux axes de travail des équipes avec les enfants sont :

- la capacité des enfants à reconnaître leurs erreurs et donc à accepter les « sanctions »
- voir un autre enfant faire une bêtise ne justifie pas de la faire à son tour

Les équipes scolaires et périscolaires rappellent qu'il est important d'être cohérents entre l'école et la maison pour que les enfants se sentent en sécurité avec des repères et des limites cohérents. Les enseignantes et les animatrices restent disponibles pour dialoguer avec les parents.

Concernant particulièrement les accueils périscolaires, les parents sont effectivement contactés via le cahier de liaison en cas de problème. M. le Maire a déjà signé certains mots et rencontré des parents d'élèves pour évoquer des situations problématiques posées par certains enfants.

*e) En début d'année, la mairie demande aux familles de fournir une attestation d'assurance scolaire. Dans quels cas est-elle obligatoire sur le temps périscolaire, notamment pour la « responsabilité civile » ?*

Les déléguées représentantes des parents d'élèves ont contacté Mme l'Inspectrice à ce sujet. Les assurances « responsabilité civile » sont obligatoires dans le cadre des accueils périscolaires. La mairie va se renseigner et faire le nécessaire pour les éventuelles situations problématiques.

*f) Serait-il possible d'avoir des photos prises lors du voyage de Guédelon ?*

Comme l'année dernière, il sera possible de récupérer les photos du voyage, sur demande, en transmettant une clé USB à l'enseignante de la classe.

**Attention, nous rappelons ici la mise en place de la loi RGPD sur la protection des données et nous appelons chacun à faire preuve de responsabilité en ne diffusant pas ces photos sur internet et les réseaux sociaux.**